

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 Avril 2023

Ouverture de la séance à 20H 30 – 7 conseillers présents

Absents : Hélène GARCIER-RICHAUD (excusée) et Alain HINI

Mr le Premier Adjoint a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 27.03.2023. Aucune rectification n'a été demandée. Mme Valérie BARDINI a été désignée comme secrétaire de séance.

⇒ Ordre du jour :

► Vote des Comptes Administratif et de gestion 2022 du budget COMMUNE :

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité :

- Approuve et vote le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2022 de la COMMUNE tels que présentés ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement
- Dépenses 2022	229 525,18 €	333 273,10 €
- Recettes 2022	<u>29 085,21 €</u>	<u>366 663,29 €</u>
Soit un résultat de 2022 de :	+ 61 329,03 €	+ 33 390,19 €
→ Excédents 2021 reportés	+ 64 231,18 €	+ 9 549,33 €
Résultats globaux 2022	+ 125 560,21 €	+ 42 939,52 €

- Décide d'affecter ces excédents au budget 2023 en Recettes de Fonctionnement (125 560,21 €) et en Recettes d'Investissement (42 939,52 €).

► Vote des Comptes Administratif et de gestion 2022 du budget EAU :

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité :

- Approuve et vote le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2022 du service EAU tels que présentés ci-dessous :

	Exploitation	Investissement
- Dépenses 2022	10 006,43 €	20 590,51 €
- Recettes 2022	<u>12 109,38 €</u>	<u>10 006,43 €</u>
Soit un résultat de 2022 de :	+ 2 102,95 €	- 10 584,08 €
→ Excédents 2021 reportés	+ 7 174,91 €	+ 40 722,84 €
Résultats globaux 2022	+ 9 277,86 €	+ 30 138,76 €

- Décide d'affecter ces excédents au budget 2023 en Recettes d'Exploitation (9 277,86 €) et en Recettes d'Investissement (30 138,76 €).

► Vote du Budget Primitif 2023 du service EAU :

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité, a voté et approuvé le budget primitif du Service Eau pour 2023, s'élevant à 21 281,00 € en dépenses et recettes d'Exploitation et 76 356 € en dépenses et recettes d'Investissement.

► **Vote des taux des taxes et approbation du Budget Primitif 2023 de la COMMUNE :**

Le Conseil Municipal, après délibéré, a décidé de ne pas augmenter la part communale des taxes : les taux restent inchangés par rapport à l'année dernière : celui du Foncier bâti est de **38,70%**, celui du Foncier non bâti est de **66,06%**, celui pour la Taxe d'habitation (résidences secondaires) est de **6,53%**. Pour rappel, les bases de calcul sont augmentées chaque année par les Services de l'Etat et du Ministère du Budget. Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité, vote et approuve le budget primitif 2023 de la Commune, s'élevant à 423 338 € en dépenses et recettes de Fonctionnement et, en d'Investissement, à 287 408 € en dépenses et à 333 408 € recettes (la section Investissement est votée en suréquilibre puisque les recettes sont supérieures aux dépenses).

⇒ **Questions et informations diverses :**

- **Etat civil** : fin mars, un PACS a été enregistré en mairie.
- **Travaux de rénovation** : un devis supplémentaire a été demandé concernant le remplacement de la cuisine d'un appartement communal.
- **Associations communales** : l'assemblée générale du Cercle a eu lieu début Avril.
- **Camp scouts** : les responsables du camp qui devait avoir lieu cet été au Couvent ont fait savoir qu'ils renonçaient à leur projet pour des raisons logistiques.
- **Quartier de l'Argile** : les élus ont été conviés par les responsables de l'Hacienda à rencontrer des investisseurs souhaitant développer un projet d'hébergement dans le bâtiment de Plan-La-Croix.

Clôture de la séance à 22h30